

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 86 (1959)
Heft: 10

Artikel: Patois et ancien français : (suite)
Autor: Chessex, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-231520>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En ancien français, on ne disait pas « septembre », mais setembre, mot que l'on trouve, par exemple, dans Villehardouin. Plus tard, les lettrés ont rajouté le p, d'après le latin. Mais les patois ont toujours échappé à ces réfections : ils ont bravement continué à ignorer le p et disent encore sèteimbrè ou sèteimbro.

L'ancien français ne connaissait pas le mot « soldat » : on disait *soudart*, que l'on écrivait aussi *soudard*. (Au XVI^e siècle, on trouve également *soudat*.) Plus tard, on adopta « soldat », venu de l'italien et *soudard* devint péjoratif. Les patois, en général, n'ont pas suivi le français ; ils en sont restés à l'ancienne forme et disent toujours *soudâ, sudâ, sudart ou chudâ*. C'est ainsi que, dans son poème *d'Intiémont*, Louis Bornet compare les sommets de la Haute Gruyère à *on camp de fiès chudas*, un camp de fiers soldats. Certains patois cependant, fait plutôt rare, abandonnant l'ancienne forme, ont imité le français et disent *sordâ*.

On lit dans le *Glossaire du patois de Blonay* de Mme Odin : *La hlou dé chaü l'é bouna po fére châ*, la fleur de sureau est bonne pour faire suer. Dans les patois, le mot « sureau » revêt diverses formes : *sau, saü, savu, chaü*, etc. Ces termes sont demeurés voisins de ceux du vieux français qui disait *saü, seü, seür*, etc. C'est un dérivé de ce dernier, *seüerel*, qui est devenu le moderne « sureau ». *Sau* a donné naissance à plusieurs toponymes, entre autres *Saumont*, mont des sureaux.

Le mot *tacon*, pièce, morceau de cuir, de drap, etc., pour raccommoder une chaussure ou un vêtement, existait en ancien français, ainsi que ses dérivés *taconer*, poser un *tacon*, *taconnier*, raccommodeur de chaussures ou

d'habits, *rataconer* et *retaconer*, *rataconeur*, *rapetasseur*. On lit dans Froissart (XIV^e siècle) : *Va, rataconne ton soler* (soulier). Ces termes, qui appartiennent aussi au provençal (*tacoun, tacouna*, etc.), ont tous été reniés par le français moderne, mais les patois leur sont restés fidèles (*tacon, tacounâ, retacounâ, retacounâdzo, retacounaye*, etc.), de même que le français régional (*tacon, taconner, taconneur, taconnure, retaconner, retaconneur, retaconnage*, etc.)

En français moderne, le mot « terreau » signifie : terre formée par la décomposition de matières animales ou végétales. Mais l'ancien français possédait le mot *terral* ou *terrail*, fossé, terrassement, digue. La forme franco-provençale de *terral* est *terrau*, les mots français en *al* étant régulièrement terminés chez nous par *au* : *val, rau* ; *chenal, chenu* : *maréchal, martsau*, etc., etc. Dans nos patois, *terrau* a pris essentiellement le sens de « fossé ». C'est par ce terme que l'on désignait les fossés des châteaux forts et des villes fortifiées. De là de nombreux restes dans les noms de lieux : plusieurs localités romandes, sur l'emplacement des anciens fossés de défense, ont une rue ou un chemin des « Terreaux ». A ce propos, W. Pierrehumbert fait remarquer à juste titre que ce vocable, autre forme de *terral, terrail*, ne devrait pas se terminer par *eau* et que l'on devrait donc écrire : rue des *Terraux*.